



Négociations salariales du 30 juin 2010
Déclaration liminaire des organisations syndicales
de la Fonction publique
CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA

Monsieur le Ministre,

Vous nous invitez à un deuxième rendez-vous salarial dont les conditions ne correspondent pas à celles d'une réelle négociation ni sur le fond ni sur la forme. Nos organisations veulent exprimer leur colère et celle des agents publics dans un contexte : de perte de pouvoir d'achat, d'aggravation des conditions de travail, de suppressions massives d'emplois et de « réforme » des retraites. Nous refusons que les salariés du public comme du privé paient le prix fort d'une crise dont ils ne sont pas responsables.

Nos organisations réaffirment ensemble que la valeur du point d'indice est l'élément central et prioritaire en matière salariale dans la fonction publique.

Nous vous rappelons également que des mesures, permettant de combler les pertes des années antérieures et de garantir au minimum le pouvoir d'achat pour les années à venir, sont indispensables.

Vendredi 25 juin, vous avez refusé de répondre à nos questions :

- sur notre exigence de revalorisation du point d'indice ;
- sur le respect de votre engagement d'accorder une augmentation de 0.5% en juillet 2010 ;
- sur l'annonce dans la presse par le gouvernement d'un éventuel gel des salaires des fonctionnaires.

C'est pourquoi nos organisations avaient quitté la séance.

Nos organisations vous posent à nouveau aujourd'hui les mêmes questions et exigent que s'ouvrent de véritables négociations prioritairement sur la valeur du point d'indice.

Paris le 30 juin 2010